



Le pâturage extensif d'espaces verts urbains ou éco-pâturage est un excellent moyen de gérer des espaces publics enherbés peu utilisés. Il est intéressant au niveau économique, au niveau social et il se veut respectueux de l'environnement, sous certaines conditions. Ces avantages expliquent pourquoi ce mode de gestion commence à se (re)développer dans les espaces publics.

Presque tous les espaces peuvent se prêter à cette pratique, il suffit de bien choisir le type d'animaux en fonction de la superficie et des contraintes locales. Il n'est pas forcément nécessaire d'acheter le bétail, ni même de clôturer l'espace. Les possibilités de mises en place sont très multiples...

Le principe général

Le pâturage consiste à faire **paître des animaux herbivores**, qu'il s'agisse de vaches, moutons, ânes, oies, lapins, pour ne citer qu'eux. Depuis quelques années, le pâturage a retrouvé une place dans certains espaces publics, pour des raisons pratiques, économiques, sociales ou environnementales.

Mais attention, tout pâturage n'est pas forcément écologique ! Le pâturage ne devient «éco-» que lorsqu'il a pour

objectif de maximiser l'impact positif sur la biodiversité et minimiser les éventuels impacts négatifs sur l'environnement.

L'éco-pâturage sous-entend que **différentes mesures sont prises pour respecter l'environnement** :



1. Charge de bétail réduite (= pâturage extensif)

Si le nombre d'animaux par unité de surface est important (= pâturage intensif), alors la pression que ceux-ci exercent sur la végétation sera forte, et la plupart des plantes ne pourront pas accomplir leur cycle de vie. La biodiversité végétale, et la biodiversité animale qui en dépend, seront donc réduites. Par contre, si la charge en bétail est trop faible, alors les plantes ligneuses risquent de se développer progressivement, faisant évoluer la végétation vers une forêt, ce qui en général n'est pas l'objectif du pâturage.

Le nombre d'animaux est donc calculé en fonction de la **superficie du terrain**, du **type d'animaux**, de la **végétation** au départ et surtout de l'**objectif de gestion visé** en termes de conservation de la biodiversité et de végétation (voir aussi encart page 7).

2. Pas de fertilisant

La fertilisation, en plus de dégrader la qualité de l'eau et des sols, a **un effet négatif sur la végétation** (et toute la chaîne alimentaire qui en découle et donc sur la biodiversité du site). La fertilisation profite à un petit nombre d'espèces à croissance rapide (appelées nitrophiles) qui ont tendance à «étouffer» les autres plantes: l'ortie, le gaillet, les chardons, les rumex, le fromental, le vulpin, le chien-dent... Par ailleurs, les **excréments des bêtes** apportent déjà un amendement organique qui viendra activer suffisamment la vie microbienne du sol.





M. Dellencour

3. Limitation des médicaments

Les médicaments administrés aux animaux (surtout les antiparasitaires: vermifuges, écocides,...) **se retrouvent au sol via leur déjections**. Non seulement cela peut dégrader la qualité de l'eau, mais en plus cela porte préjudice à la petite faune (insectes coprophages, vers de terre), ce qui se répercute sur l'ensemble de l'écosystème. Il est donc important pour l'environnement de réduire l'utilisation de médicaments, en commençant par ne pas administrer de traitement tant qu'aucun problème n'est observé (hormis les vaccins obligatoires évidemment).

4. Pas de pesticides

Il est évident que l'éco-pâturage exclut l'utilisation d'herbicides sélectifs ou d'insecticides dans les terrains pâturés, non seulement pour ne pas polluer l'environnement, mais aussi pour la santé des animaux.

5. Protection des berges

La protection des berges pour préserver la qualité de l'eau est un souci environnemental important. En éco-pâturage, soit on choisit une race qui ne dégrade pas les berges (ex: poneys Fjord), soit on protège les berges par des **mise en défens** et des **aménagements de points d'abreuvement** (clôtures, pompes à museau, bacs d'abreuvement, descentes empierrées).



Poney Fjord



Moutons de Soay

6. Utilisation d'une race rustique

Bien souvent l'éco-pâturage se fait par une race rustique. Ces animaux sont en général **plus résistants aux maladies et aux parasites**, ce qui permet de limiter les traitements antiparasitaires et de réduire les soins nécessaires (les moutons de Soay par exemple, ne doivent pas être tondus). En outre, les races locales et rustiques présentent l'avantage d'être particulièrement **adaptées aux conditions pédoclimatiques locales**, et cela sans compromettre ses capacités de production.



Plusieurs systèmes de pâturage existent et permettent de s'adapter au mieux aux atouts et contraintes du site ainsi que des espèces choisies :

- **Pâturage fixe** : suppose l'installation d'une clôture ;
- **Pâturage tournant** : plusieurs sites cloisonnés en **plusieurs parcelles** qui seront tour à tour pâturés sur de courtes périodes. Dans certains cas, il peut permettre de varier l'intensité du pâturage et la nourriture des bêtes ;

• **Pâturage itinérant** : un troupeau **guidé par un berger** (dans ce cas on parle parfois d'éco-pastoralisme). La pose d'une clôture n'est pas toujours nécessaire. Notons que le pâturage itinérant est **intéressant pour la biodiversité** car les déjections des animaux sont plus dispersées et ont moins d'effet fertilisant.

Certaines chèvreseries pratiquent le pâturage itinérant et pourraient être intéressées de passer le long d'un sentier communal, d'un cours d'eau ou autre espace qu'il serait difficile de clôturer. Prenez contact avec les éleveurs de votre région !

Quel que soit le système de pâturage adopté, les périodes de pâturage doivent être adaptées aux résultats recherchés. Par exemple, l'éco-pâturage mené au printemps va être efficace contre les graminées. S'il est mené en été, il sera efficace sur les jeunes pousses d'arbres, et s'il est mené en automne-hiver, il aura peu d'impact sur les graminées et les pousses d'arbres et créera peu de dommage sur la flore.



M. Dellicour

Les avantages

Par rapport à la tonte/fauche (puisque le choix se fait souvent entre ces modes de gestion), le pâturage a plusieurs avantages:

- Ne produit **pas de déchets verts**
- Ne fait **pas de bruit**
- **Améliore le bilan carbone** de la gestion
- **Évite l'achat de matériel**
- Présente **un intérêt social** (les animaux sont très souvent appréciés par les citoyens)
- Permet d'**accéder à des terrains impraticables** aux machines
- Bien souvent **intéressant au niveau économique**.

Intérêt économique

À titre d'exemple, un calcul comparatif sur 10 ans a été fait (en 2008) entre la fauche et le pâturage par des moutons Soay pour une parcelle des bassins de Frasnes-lez-Anvaing:

Par fauchage mécanique: 10 ans X 1250 € = **12.500 €**

Par pâturage extensif: 1 X achat du troupeau (12 moutons) 600 € + 10 X (soins annuels) 100 € = **1.600 €**

Source : <http://criemouscron.be/lesbassins/wakka.php?wiki=FaQ>

En 2014, il s'avère que l'estimation des soins avait été surestimée, puisque les seuls frais engagés ont été le remplacement de deux animaux morts (de leur belle mort), soit 200€ en 6 ans! Par contre, l'installation de la clôture, qui n'a pas été budgétisée a engendré des frais importants.



Intérêt pour la biodiversité

L'intérêt de l'éco-pâturage pour la biodiversité dépend du type de bétails et des modalités de pâturage. Mais de manière générale, le pâturage a l'avantage, par rapport à la fauche, de **générer une hétérogénéité dans la végétation**, ce qui est favorable à la biodiversité.

En effet, les animaux préfèrent manger certaines plantes plutôt que d'autres et exercent donc une sorte de sélection. Chaque race a ses préférences, mais en général les animaux consomment d'abord les herbes les plus tendres,

qui sont souvent celles qui grandissent le plus vite, c.-à-d. celles qui dominent la végétation. Ainsi les animaux contrôlent la propagation des espèces à développement rapide et peuvent même **lutter efficacement contre certaines invasives** (voir encart ci-dessous). Par ailleurs, les déjections des animaux créent des micro-habitats qui permettent de réintroduire une petite faune peu représentée en ville incluant toute une série d'insectes (coprophages et autres) attirant à leur tour des oiseaux.

Inconvénients possibles

L'éco-pâturage présente toutefois certaines contraintes qu'il est bon de considérer en parallèle de ces nombreux avantages.

1. Avant tout, il est indispensable de **se faire conseiller par un agronome, un écologue ou un éleveur**, afin de déterminer le type de bétail le mieux adapté, le nombre d'animaux et la période de pâturage.
2. Il faut ensuite **installer une clôture adaptée** au type de bétail (à moins d'opter pour un pâturage itinérant).
3. Pour les gestionnaires propriétaires d'animaux, les questions du **transport des animaux** jusque sur le site ainsi que des soins peuvent parfois présenter certaines difficultés. Il est possible de s'épargner ces questions en ayant recours à un éleveur local ou en sous-traitant à une entreprise.
4. Notons aussi que des **vols d'animaux** ont déjà été rapportés, notamment de petits moutons.
5. Enfin, pour que l'éco-pâturage rencontre bien les objectifs fixés, des **observations régulières sont nécessaires**. Au fil du temps, certaines rectifications (de la charge en bétail, notamment) peuvent s'avérer utiles afin de faire évoluer la végétation dans le sens souhaité. Dans ce même but, il est parfois nécessaire de compléter occasionnellement l'éco-pâturage par une fauche ou un arrachage des ligneux qui ne seraient pas consommés par les animaux.

Pâturage contre plantes invasives

Quelques expériences de pâturage dans des sites envahis par des espèces exotiques ont montré des résultats probants. La mairie de Lille a réussi à réduire la présence de *renouées du japon* dans une friche urbaine de plusieurs hectares grâce à un pâturage caprin durant plusieurs années, poursuivi par un pâturage ovin qui empêche la reprise de ces invasives. Dans la vallée de l'Aisne à Manhay, les poneys Fjord de Marc Philippot (paturage.be) ont permis de contrôler *la balsamine de l'Himalaya*. Enfin, les moutons sont réputés pour apprécier *la berce du Caucase*, mais pour gérer ces plantes photosensibilisantes, il est préférable d'utiliser une race à fourrure épaisse, afin d'éviter les blessures cutanées.





Plusieurs formules possibles

Prise en charge complète par le propriétaire du site

Achat des animaux, installation de la clôture et de l'abreuvoir, soins aux animaux, démarches réglementaires et administratives, assurances. Il est recommandé de **demander des conseils à un spécialiste** pour choisir le type et le nombre d'animaux adaptés à la parcelle et au projet. Par ailleurs, cette formule nécessite d'avoir une certaine **expertise en zootechnie** pour le choix du bétail ainsi que la conduite et le suivi du troupeau ;

Sous-traitance à une entreprise prestataire de services

Certains prestataires proposent de gérer eux-mêmes le terrain par éco-pâturage. **Ils peuvent s'occuper de tout**, moyennant paiement : clôture, soins aux animaux, démarches réglementaires et administratives, assurances... Elles disposent aussi souvent de **compétences en matière de conseils** et peuvent s'adapter à l'objectif du demandeur et à son budget.

Accord avec un éleveur local

C'est la formule qui offre le plus de possibilités. L'idée est de trouver un **éleveur qui cherche un terrain** et de passer un accord avec lui qui arrange aussi bien les deux parties. Cet accord peut envisager une indemnisation de l'agriculteur. Cela peut se faire à l'issue d'un appel à candidatures et peut être formalisé dans un cahier des charges. **Attention**, il est recommandé de bien se renseigner avant de conclure l'accord, pour déterminer le type de bétail adapté au site ainsi que le nombre de bêtes selon les objectifs environnementaux visés. Ici, tout peut être négocié au cas par cas et doit donc être précisé dans les clauses d'un(e) contrat/convention. Souvent, **le gestionnaire met à disposition un terrain donné** (défini par le

cadastre et par des repères visibles sur place), pour une durée déterminée ou jusqu'à rupture du contrat. L'éleveur s'engage par exemple à faire paître un certain nombre d'animaux (ni plus ni moins ; ce nombre est à déterminer selon les objectifs de gestion) d'une race donnée, durant une période précise. Il peut par exemple, selon les objectifs de gestion définis, s'engager à ne pas fertiliser le terrain et à minimiser l'administration de traitements médicamenteux préventifs aux animaux. Reste enfin à aborder les questions autour de l'installation et entretien de la clôture, de la période annuelle de pâturage, de la surveillance et la santé des animaux et des types de traitements vétérinaires.

Les deux dernières formules sont plus intéressantes pour les gestionnaires qui souhaiteraient déléguer une certaine partie du travail, des contraintes et se décharger de certaines responsabilités. La convention avec un agriculteur est en général plus intéressante au niveau économique (mais cela dépend des termes de l'accord).



L'éco-pâturage cela ne s'improvise pas ! Pour que l'éco-pâturage fonctionne, il est indispensable de se renseigner auprès d'agronomes, écologues, éleveurs ou gestionnaires expérimentés (voir liste ci-après). Une fois que les animaux sont installés sur le site, un suivi régulier par une personne compétente est nécessaire pour garantir leur bien-être.



Dans quels espaces publics ?

Une pelouse tondu

Mais attention, si une pelouse est fréquemment utilisée pour jouer, se délasser ou pique-niquer, il est sans doute préférable de maintenir une pelouse sur au moins une partie de la superficie, afin de ne pas négliger la fonction sociale de l'espace. L'éco-pâturage par des moutons, des chèvres ou autres, peut par contre être compatible avec certaines activités, comme la circulation de piétons ou de vélos (il suffit d'équiper la clôture d'une porte, d'un tourniquet ou autre barrière sélective) et la cueillette de fruits (voir ci-dessous le paragraphe sur les vergers). L'éco-pâturage est bien plus intéressant qu'une pelouse au niveau de la biodiversité, de l'environnement et est certainement plus économique (selon les cas). Mais attention, il faut veiller à ce que la végétation répond aux besoins nutritionnels des animaux.

Une prairie de fauche

Toute prairie de fauche peut a priori être gérée par éco-pâturage et dans la plupart des cas cela devrait être favorable à la biodiversité, car les animaux augmentent l'hétérogénéité de la végétation (voir plus haut). Cependant, certaines espèces végétales, parmi lesquelles des espèces rares, résistent mal au pâturage. Si la biodiversité fait partie des objectifs, il est donc important de demander la visite d'un agronome ou écologue avant de se lancer dans l'expérience.

Un bord de route ou de cours d'eau

Etant donné que ces terrains étendus sont souvent difficiles et coûteux à clôturer, le pâturage itinérant est en général préconisé.

Une friche

Un terrain en friche (autrement dit non géré depuis un certain temps) peut être entretenu par pâturage. Les conseils d'un agronome ou d'un écologue peuvent s'avérer utiles, car le type de bétail et le nombre d'animaux doit être choisi en fonction de la végétation au départ et de la végétation souhaitée. Le pâturage peut permettre de transformer un terrain envahi par des arbustes (même par des renouées du Japon!) en une prairie diversifiée.

Un verger

Les vergers de haute-tiges, autrefois appelés "pré-vergers" étaient historiquement pâturés pour fertiliser naturellement les pieds d'arbres, lutter contre les rongeurs et ravageurs et faciliter la récolte des fruits. Cette ancienne pratique agricole s'est raréfiée avec l'intensification de l'agriculture mais commence à reprendre une certaine place grâce à l'agroforesterie et au regain d'intérêt des gestionnaires publics pour les pratiques plus écologiques et traditionnelles. Il est toutefois nécessaire de protéger les arbres des animaux par un grillage placé autour du tronc, pour éviter que les animaux viennent s'y frotter ou grignoter l'écorce.

On pourrait penser que le pâturage trouverait mieux sa place en milieu rural qu'en zone urbaine, mais ce n'est pas forcément le cas ! Les citoyens apprécient en général la présence d'animaux dans leur quartier, en particulier les enfants. Plusieurs expériences montrent que les animaux sont vite «adoptés» par les riverains et que cela permet même de créer du lien social (voir p.ex. film PGD). Dès lors, pourquoi ne pas installer des moutons ou des chèvres, par exemple, près d'une école ou dans un lotissement de logements sociaux, en prenant soin d'impliquer les usagers et riverains dans la démarche ?

Superficie minimale ?

La superficie minimale pour faire de l'éco-pâturage dépend du type de bétail, mais même sur de petits terrains il est possible de faire du pâturage. A titre d'exemple, s'il n'est pas possible de mettre une parcelle de moins d'1 ha en éco-pâturage à l'aide de bovins ou d'équins, sachez qu'il est possible de faire de l'éco-pâturage à partir d'environ 25 ares, où deux moutons peuvent paître. Mais des terrains plus petits peuvent être pâturés par d'autres animaux, comme des canards, des oies, des lapins...





Quel type de bétail ?

Avantages des races rustiques

Quelle que soit l'espèce envisagée pour le pâturage, il est possible de recourir à une race rustique: vache Galloway ou Highland, poney Fjord ou Konik Polski, moutons Ardennais Roux, de Soay, ou Mergelland.... Si l'objectif n'est pas de produire de la viande ou du lait à haut rendement, les races rustiques présentent divers avantages, en plus de la résistance aux maladies, aux parasites et aux conditions climatiques extrêmes, ce qui réduit considérablement les soins nécessaires. Les animaux de race rustique peuvent rester à l'extérieur toute l'année, éventuellement avec un

apport de foin durant quelques mois (selon les races). Ils ont aussi l'avantage de mieux supporter l'humidité. C'est pour cela que l'on trouve souvent dans les marais et les prairies humides, des vaches Galloway ou Highland, ou encore des poneys Fjords. De plus, choisir une race rustique contribue à la sauvegarde de ces animaux délaissés par l'agriculture conventionnelle.

Le seul inconvénient rapporté par rapport aux races rustiques serait la méconnaissance de ces animaux, par le grand public (voir encart page X).

La communication est toujours nécessaire!

A la ville de Mouscron, un terrain est entretenu par des moutons de Soay. Plusieurs personnes ont accusé l'administration communale de maltraiter ces animaux qui restaient dehors en plein hiver et dont la laine tombait en lambeaux. Il ne s'agit pourtant pas de maltraitance. Les moutons de Soay sont une race rustique parfaitement adaptée à passer toute l'année à l'extérieur et dont la laine tombe naturellement, sans besoin d'être tondue.

Cette expérience démontre la nécessité de communiquer, au moins en installant un panneau explicatif, et éventuellement d'organiser d'autres actions de communication (séance d'information, inauguration du terrain, visite guidée,...).

Nombre d'animaux

Le nombre d'animaux à placer sur une parcelle se calcule en fonction de la superficie de la parcelle, du type d'animaux et de leur âge, de la période de pâturage (les animaux ne restent pas forcément toute l'année sur le site) et de l'objectif de gestion en termes de végétation. Autrement dit, le nombre d'animaux peut être adapté

selon l'état de la végétation au moment où l'on décide de débiter le pâturage et selon le résultat souhaité. Par exemple, l'objectif peut être de préserver une espèce ou une végétation donnée, ou au contraire de réduire l'abondance d'une espèce dominante ou invasive.

«Unité gros bovin» ou UGB

Le nombre d'animaux sur une parcelle pâturée doit être en équilibre avec les ressources alimentaires disponibles. Mais comme les besoins alimentaires dépendent de la race et de l'âge de l'animal, on utilise l'UGB comme unité standard. Une UGB correspond à une vache allaitante de plus de 3 ans (600 kg). A titre comparatif, une vache Highland équivaut à 0,74 UGB, un poney Konik Polski à 0,8 UGB et une brebis Ardennais Roux à 0,15 UGB. On considère en général qu'un pâturage extensif implique une charge en bétail entre 0,1 et 0,5 UGB par hectare et par an, le plus souvent entre 0,16 et 0,3 UGB, mais cela dépend des caractéristiques de la parcelle. L'équation suivante reflète le lien entre le nombre et le type d'animaux, la superficie de la parcelle et la durée annuelle du pâturage :

$$\text{Nombre d'animaux} = \frac{\text{charge/ha.an} \times \text{superficie} \times 365}{\text{UGB des animaux choisis} \times \text{jours de pâturage/an}}$$



Quelques exemples

- Gestion par des moutons du CTA à la citadelle de Namur (suivis par le Service Environnement de la Ville, PCDN);
- Gestion par des moutons de Soay sur le site des bassins de Frasnés-lez-Anvaing;
- Gestion par des moutons d'un site N2000 à Comblain-au-Pont;
- Gestion d'espaces publics par les vaches Galloway et des moutons de Soay de la Ville de Mouscron;
- Pré-verger dans un espace public de Lasne en convention avec un agriculteur;
- Gestion de la renouée du Japon par des chèvres puis des moutons à Lille;
- Gestion d'un fond de vallée à Manhay envahi par les balsamines de l'Himalaya, par paturage.be;
- Gestion du verger de Froyennes par des moutons Ardennais tachetés et charolais d'un éleveur local;
- Gestion d'un verger conservatoire par des moutons Ardennais Roux et Mergelland à Tellin, par convention avec un agriculteur (projet PCDN) ;
- Gestion d'un talus de chemin de fer par des moutons charmoises d'un éleveur local;
- Gestion de stations d'épuration d'Igretec par des moutons d'Ouessant d'un éleveur local.

Plus d'informations



- Adalia 2.0, l'asbl Nord Nature Chico Mendés et le Centre régional de ressources génétiques élaborent une plateforme de mise en relations des acteurs de l'éco-pâturage, notamment des gestionnaires et éleveurs. La mise en ligne est prévue début 2021! En plus de proposer des outils d'aide à la décision et au montage de projet d'éco-pâturage, elle permettra de mettre en contact les personnes qui ont des parcelles avec les personnes qui ont des bêtes.
- Groupement d'éleveurs spécialisés dans la gestion de sites naturels en Belgique par pâturage extensif avec des races rustiques, contacts d'experts, fiches d'information sur les races: <http://herdiers.paturage.be/>
- Paturage.be (Marc Philippot) : conseils de gestion, spécialiste des poneys Fjord
- Centre des technologies agronomiques <https://www.cta-stree.be/en/home/> (notamment expertise moutons ardennais roux)
- Prairies pâturées. Fiche de gestion - Réseau Nature (téléchargeable sur <https://reseau-nature.natagora.be/index.php?id=1963>)
- Impact du pâturage extensif avec des poneys Fjords sur la biodiversité d'un fond de vallée ardennais (vallée de l'Aisne - Manhay). Marc Philippot, Parcs et Réserves - Volume 63 n°1 ; MARS 2008
- Retour à la modernité : ces anciennes techniques remises au goût du jour. Film réalisé par le Pôle GD en 2013
- Prestataires de services : Green Management, Sheepsolution, RosaCanina, CB Quality Services, Ecopature, La bête tondeuse